



Gazette de la résidence

Avril 2026

*Monsieur
Vincent*

MAISON
SAINTE-HÉLÈNE

www.monsieurvincent.org



Le Mot de la Directrice

Chers résidents, familles et partenaires,

Ce mois d'avril sent bon le printemps à la Résidence. Avec le retour des beaux jours, nous avons eu à cœur d'embellir nos extérieurs : l'aménagement du jardin se poursuit pour offrir à chacun un cadre plus agréable, propice aux promenades, aux échanges et aux petits moments de calme au soleil.

Dans cet esprit, la nature s'est invitée jusque dans l'EHPAD avec la venue de la ferme Tiligolo le 1^{er} avril. Cette rencontre a été un véritable clin d'œil aux souvenirs d'enfance et à la vie au grand air : les échanges, les regards curieux et les sourires ont témoigné du plaisir partagé par nos résidents tout au long de l'après-midi.

Et parce que le printemps se savoure aussi, nous avons ajouté une touche gourmande avec les chocolats de Pâques, partagés lors d'une chasse aux œufs intergénérationnelle, ainsi qu'une sortie au restaurant de l'ESAT de Combs-la-Ville pour le menu de Pâques. Enfin, la terrasse de la salle d'animation est désormais terminée : elle constitue un nouvel espace pour profiter des beaux jours et partager un moment privilégié avec votre proche lors de vos visites en semaine.

Au plaisir de vous saluer sur l'établissement lors de votre prochaine visite,

Bien à vous,

Delphine MAZZOTTA, Directrice



Retour en images

Nous voici sur le mois d'avril.

Non, ce n'est pas un poisson, mais nous avons accueilli la ferme Tiligolo le mercredi 1^{er} avril. Ce fut un après-midi de joie et de plaisir pour tous. Pour bon nombre de résidents, de bons souvenirs sont revenus.



Notre collègue Lucie a découvert la traite des chèvres.





Nous avons accueilli les enfants du personnel ainsi que les jeunes du Conseil municipal Enfants et Jeunesse d'Épinay-sous-Sénart pour une chasse aux œufs. Certains résidents y ont participé.

Ce qui est sûr, c'est que tout le monde est reparti avec du chocolat.





Certains de nos résidents ont pu sortir au restaurant. Nous sommes allés à l'ESAT de Combs-la-Ville pour le menu de Pâques.

Le menu était : brouillade d'œufs à la truffe, truite avec ses légumes ou agneau avec un écrasé de pommes de terre-carottes, et le dessert tout chocolat.



Les résidents ont réalisé des compositions florales pour le repas de Pâques. Une nouvelle fois, c'est un atelier très apprécié des résidents.



Ça y est, la terrasse de la salle d'animation est terminée, comme vous avez pu le voir en images sur la 1^{ère} page de la gazette.

Vous pouvez l'utiliser lorsque vous venez rendre visite à votre parent en semaine, car la porte est ouverte par l'animatrice. Pour ce qui est du week-end, une solution est en cours de réflexion. Si, parmi vous, il y a des musiciens, n'hésitez pas à aller voir Florence, l'animatrice, pour tenter d'élaborer un petit concert avec des instruments, en y associant les résidents.





En Mai : n'oubliez pas de bloquer la date du :

- **Le mercredi 20 mai à 15 h** : nous fêterons les anniversaires des résidents nés en mars et avril avec Jean-Paul et Sophie de Little Extra Thing.
- **Le vendredi 22 mai à 14 h 30** : les élèves de l'école Crayon de Miel de Boussy-Saint-Antoine viendront chanter pour nos résidents.
- **Le samedi 23 mai à 15 h** : l'association C.R.E.A.T.i viendra danser pour nos résidents.

Si vous souhaitez participer aux animations avec votre proche, sachez que c'est possible.



Ils nous ont quittés :

Mme Ringot Fernande est décédée le 10 avril 2026.

Sœur Martin Marguerite est décédée le 20 avril 2026.

Comment peut-on faire toute la différence dans le quotidien des résidents ?



L'Association Monsieur Vincent, est une association loi 1901 à but non lucratif et de bienfaisance. Créée en 1994, par la Compagnie des filles de la charité de saint Vincent de Paul, elle a pour but l'accueil de tous sans a priori et en priorité les plus démunis.

Nous accueillons toutes les personnes, quelles que soient leurs conditions de ressources, et nous en faisons notre priorité.

Les résidents sont amenés à payer leurs frais d'hébergement, parfois avec l'aide sociale du Conseil départemental, mais aucun bénéfice n'est généré par l'association.

Tous les projets d'amélioration du bien-être des résidents que nos équipes mettent en place ne sont pas financés par des subventions ou des aides publiques, mais essentiellement par les dons !



Que vous puissiez nous soutenir ponctuellement ou de façon régulière par prélèvement automatique, votre don participera à améliorer le bien-être des résidents dans chacun de nos établissements.

Merci, très sincèrement, d'encourager notre mission auprès de nos aînés par un don.

Pour réaliser votre don, deux solutions :



Soit par carte bancaire directement sur notre site web à l'adresse www.monsieurvincent.org

Vous aurez la possibilité de faire un don ponctuel ou bien de mettre en place un prélèvement automatique.



Soit par chèque en remplissant le bulletin de soutien ci-dessous



Bulletin de soutien

À remettre à la direction de l'établissement de votre choix où à retourner sous enveloppe affranchie à l'Association Monsieur Vincent – 77 rue de Reuilly 75012 Paris

OUI je souhaite contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes accompagnées par l'Association Monsieur Vincent, par un don de :

30 € 50 € 100 € Autre montant : €

Je souhaite affecter mon don à la résidence : (facultatif)

Afin de recevoir mon reçu fiscal, je note ci-dessous mes coordonnées :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Je souhaiterais recevoir plus d'informations sur les legs et donations

► **66 % de votre don** à l'Association Monsieur Vincent sont **déductibles de votre impôt** sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable (exemple : après déductions un don de 50 € vous revient à 17 €).